

Adopté le 16 avril 2025

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE MAURICE-BARBEAU
Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement
tenue le 22 janvier 2025 à midi au local C1-37

Sont présents :

M. Ludovic Bruneau, étudiant en vente-conseil
Mme Marilyne Bujold, psychoéducatrice
M. Alexis D'Amours, étudiant en vente-conseil
Mme Lanie Desrochers, présidente du CE et directrice générale d'Option-travail
M. Jonathan Grégo, entreprise Droite Gauche Architecture inc.
M. Normand Landry, directeur
M. Maxime Lapointe, entreprise Leclerc communication
Mme Maude Larivière-Pageot, gestionnaire d'établissement
Mme Sophie Lemieux, agente de bureau
Mme Isabelle Myrand, conseillère d'orientation
Mme Mélissa Poulin, directrice adjointe
M. Jean-François Roy, enseignant en lancement d'une entreprise

Sont absents :

M. Frédéric Laflamme, enseignant en dessin de bâtiment
Mme Julie Marchand, enseignante en photographie

Secrétaire :

Mme Isabelle Giguère

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mme Lanie Desrochers souhaite la bienvenue à tous les membres présents. Le quorum est constaté à 12 h 09. Elle profite de l'occasion pour présenter un nouveau membre du Conseil d'établissement : M. Ludovic Bruneau, étudiant en vente-conseil.

Mme Desrochers tient également à exprimer sa gratitude envers M. Grégo pour son implication en tant qu'étudiant au sein du Conseil et à le féliciter chaleureusement pour l'obtention de son diplôme ainsi que pour son nouveau poste chez Droite Gauche Architecture inc. M. Grégo continuera de siéger au Conseil d'établissement, mais désormais en tant que représentant d'une entreprise.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Lanie Desrochers fait la lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation.

Il est proposé par **M. Jean-François Roy d'adopter** l'ordre du jour tel que présenté.

Secondée par Mme Marilyne Bujold.

C.E. 016-24-25 L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 NOVEMBRE 2024

Il est proposé par ***M. Jonathan Grégo*** d'adopter le procès-verbal tel que présenté
Secondée par M. Maxime Lapointe.

C.E. 017-24-25 Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 20 NOVEMBRE 2024

Aucun suivi.

5. INTERVENTION DU PUBLIC

Aucun public.

Dépôt pour approbation :

6. DÉPÔT DES DEMANDES DE SORTIES ÉDUCATIVES 2024-2025 (si changement)

M. Normand Landry dépose pour approbation le document des sorties éducatives pour l'année scolaire 2024-2025, modifié. Il présente ensuite les ajouts effectués depuis la dernière rencontre, notamment ceux concernant les départements de photographie et de vente-conseil.

Il est proposé par ***Mme Isabelle Myrand*** d'approuver le document tel que présenté.
Secondée par M. Alexis D'Amours.

C.E. 018-24-25 Approuvé à l'unanimité

7. RAPPORT BUDGET DU CENTRE FINAL 2023-2024

Mme Maude Larivière-Pageot dépose et commente le document « Budget de l'établissement final 2023-2024 ». Elle explique aux membres du Conseil d'établissement que nous avons un surplus de 426 290 \$ sur le budget final 2023-2024.

M. Normand Landry souligne que notre centre se porte bien financièrement, mais qu'il est nécessaire de surveiller de près les dépenses. En effet, le Ministère a demandé à l'ensemble des écoles du CSSDD de réduire leurs budgets avant le 1^{er} mars prochain. Toutefois, il précise que ces ajustements ne toucheront pas les services offerts aux élèves et le personnel.

Il est proposé par ***M. Ludovic Bruneau*** d'approuver le budget final 2023-2024 tel que présenté. ***Secondée par M. Maxime Lapointe.***

C.E. 019-24-25 Le budget de l'établissement final 2023-2024 est approuvé à l'unanimité.

Dépôt pour information :

8. PROJET ÉDUCATIF 2023-2027 (SUIVI)

M. Normand Landry fait un point sur le projet éducatif 2023-2027. Il rappelle que lors de la dernière rencontre du comité, le 17 octobre dernier, la date du 31 janvier avait été retenue pour rencontrer les équipes. Cependant, en raison d'une formation obligatoire sur la violence et les violences à caractère sexuel, les départements devront désormais rencontrer la direction durant la première semaine de février pour effectuer le suivi des activités mises en place.

9. INFORMATION DE LA DIRECTION

- Nouveaux élèves pour la rentrée de janvier (Bijouterie 5, Dessin de bâtiment 20, Photographie 5, Lancement d'une entreprise 38, Vente-conseil 23, Représentation 20, Mécanique de vélos 14)
- Nouvelle borne Wi-Fi dans le centre
- Ajout de deux enseignants en vente-conseil et en photographie
- Bûche de la direction
- Activité de Noël du personnel
- Dîner de Noël dans les départements
- Démarche AEP Mécanique de vélos
- Possibilité d'une 5^e cohorte en AEP SDG pour février
- Modification physique dans le département de Dessin de bâtiment
- Nouvelles ententes avec des partenaires principalement pour Lancement d'une entreprise
- Entente avec la SQI (BIM) pour le département de Dessin de bâtiment à venir
- Partenariat avec le Carnaval de Québec et les Remparts pour le département de Photographie à venir
- Vêtements promotionnels en cours
- Soudeuse au laser pour Bijouterie-joaillerie en projet

10. QUESTION DES MEMBRES

Aucune question des membres.

11. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine rencontre est prévue le mercredi 16 avril 2025 au local C1-37.

12. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 13 h 01 par **M. Alexis D'Amours** appuyé par **M. Jonathan Grégo** que la séance soit levée.

C.E. 020-24-25 Adopté à l'unanimité.

M^{me} Lanie Desrochers, présidente

M. Normand Landry, directeur